

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE

SAINT-DENIS (REUNION)

Départ du: 02 MARS 2005

N°

R.C.

AUDIT REVISION CONTROLE INTERNATIONAL

(ARC I)

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE CAPITAL DE 38 112,25

EUROS

SIEGE SOCIAL : 7 BIS RUE MAZAGRAN

97400 SAINT-DENIS

RCS SAINT-DENIS B 353 580 350

□□□□□□□□□□□□□□□□

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU

17 JANVIER 2005

□□□□□□□□□□□□□□□□

L'an deux mille cinq et le dix sept janvier, à quinze heures, les associés de la société se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le gérant.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée entrant en séance, tant en son nom personnel, que comme mandataire.

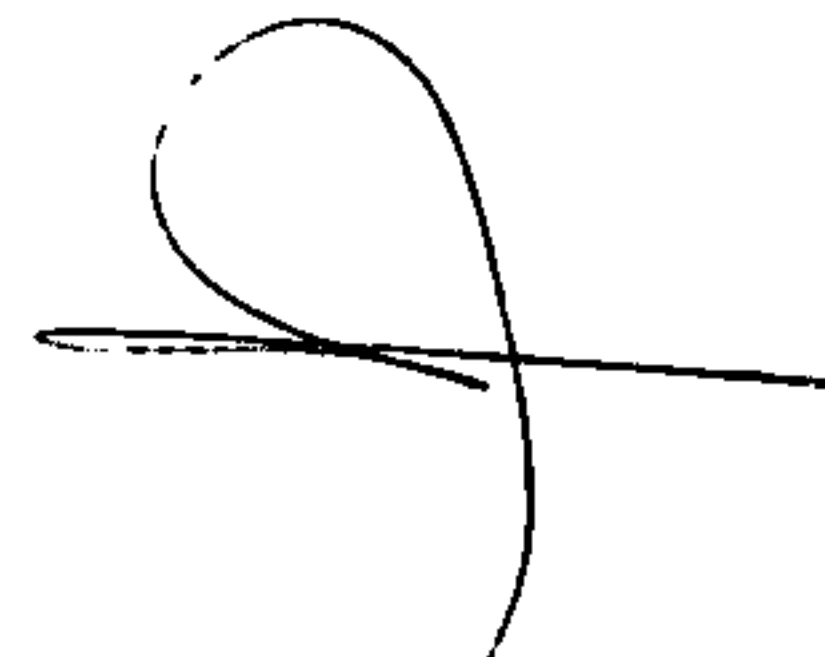
Monsieur Pierre NATIVEL, préside la séance en sa qualité de Directeur Général de la SA AUDITEC, actionnaire majoritaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent plus du quart des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la société,
- la feuille de présence à l'Assemblée, certifiée exacte par les membres du bureau,
- le rapport du gérant ;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.



Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du gérant ;
- Nomination du gérant;

Le Président donne lecture du rapport du gérant :

« Chers Associés,

suite aux modifications intervenues dans la composition de l'actionnariat de notre société mère la sa AUDITEC, M. ATECTAM Jean Luc a présenté sa démission de ses fonctions de gérant.

Nous vous proposons de désigner en qualité de nouveau gérant M. RAVAUX Eric.

Nous espérons que cette proposition recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises. »

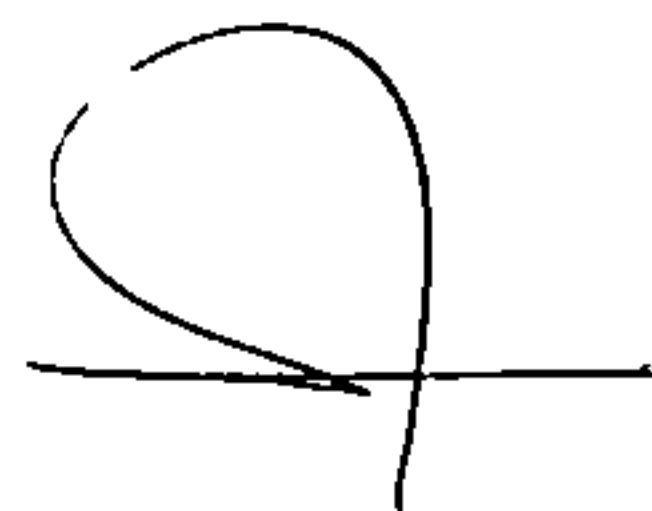
Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de M. ATECTAM Jean Luc de ses fonctions de gérant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'P' shape followed by a horizontal line.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale désigne en qualité de gérant, pour une durée indéterminée, M RAVAUX Eric.

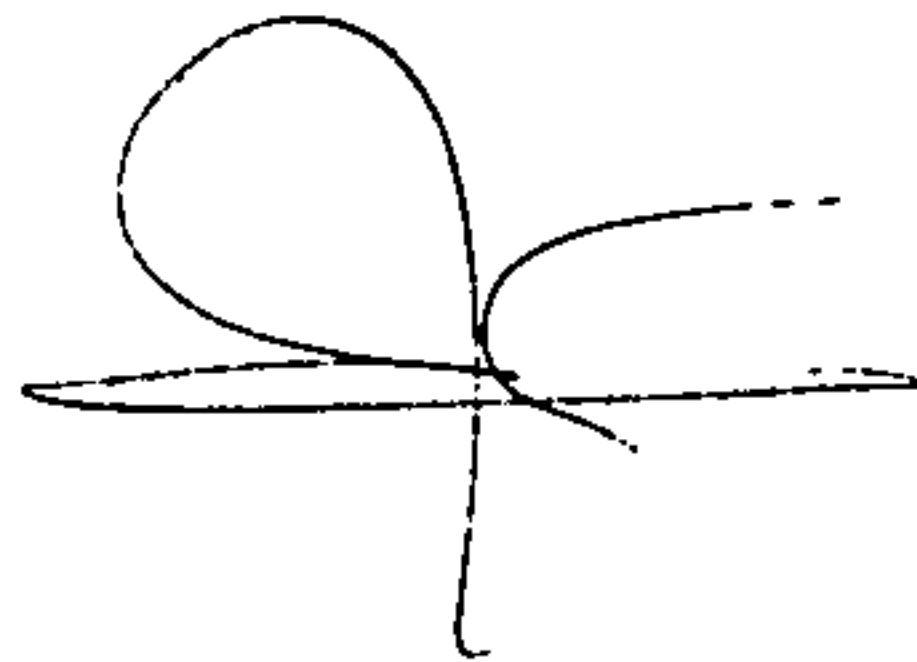
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quinze heures trente .

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a horizontal line extending to the right, with a vertical line crossing it.